

Le 15 novembre 2016

[Traduction]

Immersion en français

M. Higgs : Le premier ministre se rappellera que je lui ai demandé, quand je lui ai posé ma dernière question jeudi dernier, de prendre la fin de semaine pour réfléchir à son plan drastique visant à rétablir en 1^{re} année le point d'entrée au programme d'immersion précoce, sans feuille de route ni justification pour le faire. J'ai déjà fait valoir que le changement prévu n'avait pas été mentionné dans le plan d'éducation de 10 ans ; la nouvelle a donc pris tout le monde par surprise du côté des districts. Deux conseils d'éducation de district s'opposent déjà publiquement à ce changement. Les districts scolaires Anglophone West et Anglophone South ont tous deux exposé nombre de raisons bien fondées pour lesquelles ce changement ne devrait pas être introduit maintenant. Après une fin de semaine de réflexion, le premier ministre s'est-il rendu compte qu'il n'est pas dans l'intérêt supérieur de nos enfants d'introduire ce changement maintenant?

L'hon. M. Gallant : Pour la cinquième journée consécutive, je crois, durant la période des questions, je pense que je vais présenter les mêmes arguments que je présente depuis le début. En 2014, nous avons pris comme engagement électoral de rétablir en 1^{re} année le point d'entrée au programme d'immersion en français. C'est exactement ce que nous avons fait. Notre engagement est fondé sur un rapport commandé par le gouvernement précédent, au sein duquel l'actuel chef de l'opposition était ministre des Finances. Le groupe de travail avait adopté une approche non partisane. Il avait adopté dans ses rencontres avec les parents, les enseignants, les élèves, les experts, les parties prenantes et bien d'autres personnes du Nouveau-Brunswick une approche globale et inclusive. Il avait conclu que le point d'entrée en 1^{re} année s'avérait la meilleure solution pour le Nouveau-Brunswick.

Nous avons pris comme engagement de procéder ainsi, et nous le faisons. Nous avons aussi dit très clairement que nous ferons tout en notre pouvoir pour alléger certaines des préoccupations très justifiées qu'auraient des personnes au regard de la façon dont les choses s'étaient déroulées auparavant lorsque le point d'entrée au programme était en 1^{re} année. Nous en ferons aussi le point d'entrée et fournirons aux gens un appui en investissant en éducation la somme la plus importante de l'histoire de notre province.

M. Higgs : J'ai eu le privilège jeudi dernier de me joindre aux chefs des autres partis politiques et au ministre de l'Éducation pour participer à une table ronde animée par Terry Seguin, de la CBC. Alors que notre discussion tirait à sa fin, le ministre de l'Éducation a souligné que, en ce moment, il se passe dans notre système scolaire beaucoup de choses en même temps — l'intégration d'un modèle de PSI qui a trait aux questions de santé mentale et qui entraîne la participation du ministère du Développement social et du ministère de la Santé ; un plan de lutte contre la pauvreté, dont la mise en oeuvre est assurée par la SIES ; la participation du



secteur privé dans les activités du ministère de l'Éducation ; l'amélioration des services de garderie.

Je pose au premier ministre la même question que j'ai posée jeudi dernier au ministre de l'Éducation. Étant donné qu'un si grand nombre d'activités se déroulent déjà simultanément, pourquoi ferions-nous passer de la 3^e à la 1^{re} année l'actuel point d'entrée au programme d'immersion, un changement qui s'avère complexe, sans même avoir de plan? Merci.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Nous avons un plan. Lorsque nous avons fait notre annonce, nous avons très clairement indiqué que nous allons investir des fonds supplémentaires et que nous allons nous assurer de faire tout notre possible pour atténuer les préoccupations des gens par rapport au système d'immersion précoce en français en remettant le point d'entrée là où il était auparavant, soit en 1^{re} année.

[Traduction]

Je pense que nous avons encore une fois vu la différence entre notre point de vue sur l'éducation et celui du chef de l'opposition. Ce dernier croit que nous devrions faire des compressions dans l'éducation. C'est ce qu'il a fait lorsqu'il était ministre des Finances. Nous croyons que nous devrions investir davantage dans nos jeunes et dans l'éducation. Le chef de l'opposition prend la parole et met en doute des programmes comme la PSI, qui aide nos jeunes ayant des problèmes de santé mentale, des programmes comme ceux de la SIES, qui réduisent la pauvreté dans l'ensemble de la province, et des programmes qui amélioreront les services de garde d'enfants. Il dit que nous devrions mettre fin à certains de ces programmes parce que trop de choses se passent. Nous ne sommes pas du tout d'accord, et nous continuerons à investir dans ces programmes et dans nos jeunes.

Systeme d'éducation

M. Higgs : Les investissements stratégiques donnent des résultats. Dépenser de l'argent n'importe comment n'en donne pas. Il se trouve que nous avons besoin de plans pour améliorer notre système d'éducation. J'aimerais revenir sur les résultats des évaluations récentes qui ont suscité une vaste mobilisation dans la province. Si un élément positif découle de ces résultats, c'est que le public manifeste un niveau sans précédent d'intérêt et de préoccupation à l'égard du déclin constant des compétences de base de nos élèves.

Les évaluations de la 6^e année sont catastrophiques. Quatre enfants sur cinq ne comprennent pas les mathématiques ou les sciences, et presque la moitié des enfants ont des difficultés en lecture. Quelle est la réponse du premier ministre? Nous n'avons pas besoin d'évaluer la situation, nous dit-on ; nous y consacrerons simplement plus d'argent ; nous y consacrerons plus d'argent ; les recettes fiscales augmenteront, et nous espérons que la situation s'améliorera. Nous devons mettre l'argent à profit et nous devons écouter les éducateurs. Nous ne savons pas à quoi ressemblent vraiment les évaluations. Il faudrait faire preuve d'ouverture



d'esprit et de transparence et permettre aux gens du Nouveau-Brunswick de voir ces évaluations. Le premier ministre s'engagera-t-il à rendre ces évaluations publiques?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Aujourd'hui, encore une fois, je suis très surpris que le chef de l'opposition veuille continuer à discuter de son désir que nous investissions moins d'argent dans l'éducation. Ne comprend-il pas que l'éducation est primordiale à long terme pour notre économie? Ne comprend-il pas que l'éducation va nous aider à offrir la meilleure qualité de vie possible à tous nos jeunes et à tous les gens du Nouveau-Brunswick?

Je pense qu'il est très regrettable que le chef de l'opposition semble dire que des investissements pour aider nos enfants en matière de santé mentale, pour réduire la pauvreté et pour aider les garderies ainsi que, bien sûr, la petite enfance et son développement sont du gaspillage. C'est incroyable d'entendre cela. Toutefois, cela ne nous surprend pas, car, quand il était ministre des Finances, il a procédé à des réductions dans le secteur de l'éducation. Nous ferons le contraire ; nous allons investir davantage d'argent dans l'éducation et dans nos jeunes.

[Traduction]

M. Higgs : Durant la tribune politique de la CBC, l'animateur Terry Seguin nous a dit que des enseignants étaient venus le voir pour lui dire qu'ils ne pouvaient pas parler ouvertement des mesures qu'ils souhaitent voir dans les salles de classe. Je pense que nous avons tous vécu exactement la même expérience. Pourtant, le premier ministre continue de nous faire croire que tout le monde a eu son mot à dire dans le processus. Les enseignants ne participent pas au débat public parce qu'ils s'inquiètent des conséquences pour leur carrière.

Le ministre de l'Éducation ne savait pas qu'une loi empêche les enseignants de prendre la parole pour aider à remettre le système en état de fonctionner, mais il le sait maintenant. J'espère qu'il en a fait part au premier ministre. Étant donné que les enseignants ont une compréhension unique de ce qui se passe dans nos salles de classe, leur apport est absolument essentiel. Leur opinion nous est essentielle. Le premier ministre collaborera-t-il avec moi pour mettre sur pied un mécanisme... S'il veut vraiment permettre aux personnes qui travaillent dans les salles de classe de s'exprimer et de se faire entendre, mettra-t-il sur pied un mécanisme, un processus, pour que les enseignants puissent nous aider à remettre le système en état?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Le chef de l'opposition dit que des personnes ne veulent pas donner leurs suggestions ou même parler de leurs préoccupations. Toutefois, au début de ses questions, il a clairement indiqué que des districts ont fait des suggestions et parlé de leurs préoccupations. Nous apprécions cela, et c'est bien correct. Je dirais même que le fait d'avoir une discussion et un débat nous aide.



Toutefois, au bout du compte, il est très important de rappeler au chef de l'opposition que nous avons suivi un processus très inclusif et exhaustif, qui a été mené de façon indépendante par une commission. Celle-ci avait été approuvée par son gouvernement, lorsque son parti était au pouvoir, pour parler aux gens du Nouveau-Brunswick et nous recommander ce que nous devrions faire en ce qui concerne l'immersion précoce en français.

[Traduction]

En fin de compte, le rapport commandé en 2012 par les parlementaires d'en face, alors qu'ils étaient au pouvoir, indiquait sans équivoque que nous devrions rétablir en 1^{re} année le point d'entrée du programme d'immersion en français. Nous suivrons les conseils de la commission non partisane et indépendante qui a écouté les gens du Nouveau-Brunswick.

M. Higgs : À la suite d'une telle suggestion, j'aimerais penser que nous établissons ici un précédent où le premier ministre tiendra compte de nos conseils, car beaucoup d'autres conseils suivront.

Dans la *Gazette royale* d'octobre, nous avons appris que des modifications avaient été apportées à la *Loi sur l'éducation*. Ces modifications ajoutent l'évaluation au mandat des comités provinciaux des programmes d'études. Les modifications prévoient ce qui suit : Les comités créés en vertu du règlement en question sont abolis.

Le ministre établit l'organigramme de chacun des comités consultatifs provinciaux des programmes d'études et de l'évaluation.

Voici encore une fois l'occasion d'accroître l'ingérence politique en salle de classe. Nous pouvons immédiatement voir nos problèmes. Force est de constater qu'aucune mention n'est faite de l'exigence de posséder des compétences spécialisées pour être membre du comité. Il semble que la modification n'a rien à voir avec la préparation d'un programme d'études axé sur le contenu et propre à une matière. Le premier ministre ou le ministre peut-il expliquer le raisonnement qui sous-tend la modification, hormis pour trouver un bouc émissaire pour les mauvaises décisions prises par le gouvernement?

L'hon. M. Gallant : Les mauvaises décisions prises par le gouvernement? Je vais parler de mauvaises décisions prises par le gouvernement. Quand le chef de l'opposition était ministre des Finances et qu'il a fait des compressions en éducation, c'était une mauvaise décision. En fait, le président de la NBTA a récemment déclaré que beaucoup des défis qui se posent dans notre système d'éducation découlent des compressions réalisées par le chef de l'opposition alors qu'il était ministre des Finances. Comme le chef de l'opposition était le ministre des Finances d'un gouvernement qui a fait des compressions en éducation et qui n'avait pas de plan d'éducation pour nos élèves, je pense qu'il est très malheureux qu'il prenne la parole pour critiquer notre façon d'aborder l'éducation, qui consiste à travailler avec le personnel enseignant et avec les dirigeants communautaires.



Je sais que le chef de l'opposition aimerait que nous lui emboîtons le pas et que nous agissions comme il l'a fait alors qu'il était ministre des Finances, mais nous ne procéderons pas ainsi. Nous ne ferons pas de compression en éducation. Nous investirons davantage. À notre avis, investir dans l'éducation, ce n'est pas dépenser n'importe comment. Nous pensons que c'est le meilleur investissement possible pour faire croître l'économie, avoir une population active qualifiée et assurer à tous un tissu social solide.

M. Higgs : C'est un peu fort. N'avons-nous pas entendu une citation à la CBC il y a quelques jours à peine? L'ancien ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance parlait de défendre les compressions visant le personnel enseignant que le gouvernement actuel a faites durant son mandat.

Quand je parle de déposer les armes et de laisser le personnel enseignant s'exprimer, je dis qu'il est temps que nous agissions exactement ainsi. Ne perdons pas notre temps en palabres politiques. Ne nous cachons pas derrière une mesure en affirmant : je me suis engagé à prendre cette mesure ; rien ne la justifie, mais je me suis engagé à la prendre.

Voilà ce qui a fait reculer la province à maintes reprises. Si nous voulons faire les choses différemment en politique, permettons au personnel enseignant et aux directeurs d'école de parler. Menons un sondage auprès des directeurs et demandons-leur : Que pensez-vous de mettre en oeuvre un programme sans établir de plan? Permettons aux districts, qui votent actuellement et qui disent qu'ils ne veulent pas d'une telle approche... Vous dites que vous écoutez. Vous n'écoutez pas. Je demande au premier ministre d'écouter. Merci.

L'hon. M. Gallant : Peu après avoir annoncé que nous respecterions notre engagement, qui date de 2014, de rétablir en 1^{re} année le point d'entrée du programme d'immersion en français, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et moi avons rencontré les directeurs d'école, et nous avons aussi rencontré des directeurs du secteur anglophone très peu de temps après l'annonce. Nous nous sommes assis avec eux, et nous avons écouté leurs préoccupations, leurs idées et leurs suggestions. Les directeurs étaient très optimistes quant à l'avenir du système d'éducation de la province.

Maintenant, le député d'en face veut parler de compressions. Avons-nous pris des décisions difficiles? Tout à fait. Cependant, je peux vous dire que notre gouvernement a pris la difficile décision de réinvestir dans le système d'éducation chaque dollar qui aurait été affecté au système, et nous avons investi plus que jamais auparavant. Voilà qui ne ressemble pas à la démarche adoptée alors que le député d'en face était ministre des Finances et qu'il ne cessait de faire des compressions en éducation. Maintenant, il a l'audace de prendre la parole pour me dire de mettre fin à des initiatives qui favorisent la santé mentale dans notre système scolaire et qui aident à réduire la pauvreté et à réduire les frais à payer pour des services de garderie. Je ne procéderai pas à de telles compressions.

M. Higgs : Voilà ce que nous constatons. Il n'y a pas de plan. Tout ce qu'on veut faire, c'est consacrer de l'argent pour remédier à la situation et espérer que tout se passera mieux. Les



résultats sont lamentables. On ne veut pas parler aux enseignants, dit-on, mais on leur parlera après l'annonce. On leur dira à quel point notre annonce était bonne. On les persuadera que, oui, on les écouterait, mais l'annonce a déjà été faite. La consultation doit précéder l'annonce. Il faut consulter les gens de la province. Pour mobiliser les gens, il faut les écouter.

Si le premier ministre est fermement convaincu que les gens acceptent la situation, pourquoi ne pas leur permettre de parler? Donnez la parole aux enseignants et invitez-les à nous dire ce dont ils ont besoin, car nous voulons obtenir de meilleurs résultats. Nous croyons que les professionnels qui travaillent dans les salles de classe peuvent comprendre. Je demande encore une fois au premier ministre de donner la parole aux enseignants et aux directeurs d'école et de leur laisser le soin de décider du moment où nous apporterons les changements. Merci.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, je veux dire ceci : Depuis le début de notre mandat, nous avons travaillé avec le personnel enseignant et les leaders communautaires, et c'est justement de cette façon que nous avons développé notre plan d'éducation.

Lors de notre campagne électorale de 2014, nous avons fait la promesse et pris l'engagement de ramener le point d'entrée de l'immersion précoce en français en 1^{re} année. Cette décision a été basée sur un rapport rédigé par une commission mise en place par le gouvernement précédent et dans lequel le présent chef de l'opposition était le ministre des Finances.

Alors, je ne comprends pas pourquoi le chef de l'opposition continue à poser les mêmes questions.

[Traduction]

Dire que nous n'avons pas de plan... Nous avons des plans d'éducation qui ont été établis avec des membres du personnel enseignant. Les parlementaires d'en face sont ceux qui n'avaient pas de plan d'éducation. La mesure était-elle justifiée? D'après un rapport commandé par les parlementaires d'en face, il nous a été recommandé de rétablir en 1^{re} année le point d'entrée du programme d'immersion en français.

Immersion en français

M. Jody Carr : Pour revenir aux faits, selon le rapport de 2012 que le premier ministre mentionne, si le point d'entrée de l'immersion en français était rétabli en 1^{re} année, il faudrait mettre en place les services de soutien nécessaires pour les élèves en difficulté et il faudrait recruter des enseignants de français langue seconde. De plus, pour transformer un tiers des classes qui se déroulent en anglais en classes d'immersion en français, il serait nécessaire d'avoir 200 nouveaux enseignants de français langue seconde.

D'autre part, le premier ministre a parlé de consultation. Or, le personnel enseignant et les districts scolaires ont dit non. Les parlementaires du côté de l'opposition, de même que Karen



Power, la coprésidente chargée de l'élaboration du Plan d'éducation de 10 ans du secteur anglophone, ont dit non. Le changement prévu ne fait pas partie du plan de 10 ans.

Le premier ministre et le ministre ont confirmé, dis-je bien, qu'il n'y avait pas de plan afin d'apporter les changements au programme d'immersion en français ; pourtant le gouvernement dit que tout avance à plein régime. Le premier ministre assurera-t-il à la Chambre et aux parents que les recommandations du rapport de 2012 seront suivies?

L'hon. M. Gallant : Donc, les gens du côté de l'opposition sont au courant du rapport. Ils en sont au courant.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Pourquoi les gens de l'opposition reconnaissent-ils l'existence d'un rapport qui dit que nous devrions rétablir en 1^{re} année le point d'entrée, mais refusent-ils de le lire ou même de mentionner son existence? Le chef de l'opposition fera semblant que le rapport n'existe pas, en affirmant qu'il estime que notre décision n'est pas fondée sur des faits. Pourtant, les gens du côté de l'opposition disent maintenant qu'un rapport existe, le citent et demandent si nous en suivrons les recommandations.

Le chef de l'opposition doit rétablir l'ordre au sein de son équipe. Quand ils étaient au pouvoir, les gens de l'opposition ont fait des compressions en éducation. Ils n'ont pas tenu compte d'un rapport qui leur indiquait que le point d'entrée de l'immersion en français devrait être en 1^{re} année. Ils veulent maintenant que nous fassions des compressions dans les programmes qui ont aidé les élèves ayant des problèmes de santé mentale, qui aident à sortir les enfants de la pauvreté et qui offrent un soutien en matière de garde d'enfants. Nous sommes entièrement et catégoriquement en désaccord avec le chef de l'opposition. Nous devons investir davantage dans l'éducation et non pas faire des compressions à ce chapitre, comme il aimerait que nous le fassions.

M. Jody Carr : Nous devons, dis-je bien, revenir aux faits. Nous devons rappeler à la Chambre que ce sont les Libéraux qui ont, en premier lieu, changé le point d'entrée pour qu'il soit en 3^e année. Voilà qui a provoqué une perturbation. Le rapport de 2012 dont parle le premier ministre a été commandé par le gouvernement au sein duquel j'étais ministre. Nous parlons du sujet depuis que le chef de l'opposition a soulevé des questions à cet égard. Encore une fois, c'est maintenant un gouvernement libéral qui rétablit le point d'entrée en 1^{re} année.

Selon le rapport de 2012, il faut des ressources pour les élèves en difficulté. Savez-vous pourquoi? C'est parce que, au titre de l'ancien programme qui débutait en 1^{re} année, les élèves en difficulté ne recevaient pas le soutien d'aides-enseignants, il n'y avait pas de ressources en littératie ni de spécialistes, et les élèves devaient être expulsés du programme d'immersion en



français, ce qui entraînait un effet de cloisonnement. Quand vous nous dites que vous ferez tout votre possible sans toutefois fournir de détails...

Je peux chercher mes renseignements où bon me semble, Monsieur le premier ministre. Quand vous nous dites que vous ferez tout votre possible, eh bien, prouvez-le.

Le président : Le temps est écoulé.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Comme nous l'avons dit au début, au moment de faire notre annonce, nous allons respecter l'engagement, qui se trouvait dans notre plateforme électorale, de remettre le point d'entrée de l'immersion précoce en français en 1^{re} année. Nous avons dit que nous allons faire tout notre possible pour atténuer les préoccupations des gens par rapport au système en remettant le point d'entrée là où il était auparavant. C'est ce que nous disons depuis le début.

Le député me parle directement, au lieu de passer par vous, Monsieur le président. Il devrait savoir, car il a déjà été ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, que nous devons d'abord déterminer combien de personnes vont s'inscrire à l'immersion précoce en français en 1^{re} année. Lorsque nous saurons cela, nous aurons une meilleure idée de comment nous pouvons travailler avec les districts, avec le personnel enseignant et avec les leaders communautaires pour nous assurer de pouvoir atténuer les préoccupations des gens. Bien sûr, nous devons investir davantage de fonds dans ce secteur pour donner à nos jeunes les chances dont ils ont besoin et qu'ils méritent en termes d'éducation.

[Traduction]

M. Jody Carr : Le premier ministre dit que nous ne pouvons pas mettre en place un plan visant l'immersion en français avant de connaître le nombre d'enfants qui entreront à la maternelle, mais il ne reconnaît pas qu'il doit garantir aux parents que le soutien recommandé dans le rapport de 2012 sera en place. Les problèmes engendrés étaient liés à l'effet de cloisonnement, car les élèves n'obtenaient pas le soutien requis dans les classes en question, et, de plus, le recrutement d'enseignants de français langue seconde...

Le premier ministre parle d'écouter les enseignants et d'obtenir leur apport. Eh bien, nous avons aussi reçu l'apport d'enseignants. J'ai un courriel d'un directeur d'école qui a assisté à la même réunion dont parle le premier ministre et à laquelle ce dernier a assisté. Les gens se sont fait dire que la décision avait déjà été prise. Le directeur a dit que la pilule avait été dure à avaler pour beaucoup d'administrateurs et que l'ambiance dans la salle avait changé radicalement... ; les répercussions sur son école et l'ambiance ainsi créée ont rendu encore plus ardu un travail déjà difficile.

Un thème revenait : On nous a entendus, mais on ne nous a pas écoutés. Les parents doivent avoir... Le gouvernement doit décider d'ici deux semaines si un soutien leur sera accordé...



Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, je le dis très clairement depuis le début, et le ministre de l'Éducation le dit très clairement depuis le début : Nous ferons tout notre possible pour atténuer les préoccupations des gens à propos de la façon dont le système fonctionnait avant. Nous ne pouvons être plus clairs. Nous devons bien sûr avoir une idée des détails de l'inscription et du nombre d'élèves qui s'inscriront au programme pour savoir exactement comment procéder.

Ce que je ne comprends pas, c'est que le député d'en face laisse entendre que, si nous mettons en place le soutien formulé dans le rapport, soutien qu'il appuie, apparemment... Le député d'en face appuie cette partie du rapport, mais pas la recommandation principale du rapport. Il appuie le soutien qui serait accordé au titre de la recommandation principale du rapport. Si nous adoptons un grand nombre des mesures de soutien qui ont été mentionnées dans le rapport, les gens d'en face se montreraient-ils favorables au rétablissement en 1^{re} année du point d'entrée au programme d'immersion en français?

[Original]

Programme extra-mural

M^{me} Dubé : Étant donné que quelques mois se sont écoulés depuis notre discussion sur le sujet, je vais essayer de poser des questions au ministre de la Santé pour essayer d'obtenir une réponse. Je vais lui donner la chance de faire une mise à jour à savoir où il en est rendu dans ses négociations visant à accorder au secteur privé la gestion des services d'un programme que tout le monde aime et qui fonctionne très bien pour les gens de cette province, soit le Programme extra-mural.

Donc, ma question pour le ministre est la suivante : Pourrait-il nous faire une mise à jour, étant donné que plusieurs mois se sont écoulés depuis qu'il s'était donné des objectifs pour l'implantation de la nouvelle gestion de ce service?

L'hon. M. Boudreau : Tout d'abord, la députée de l'opposition tente de simplifier la chose un peu trop. En effet, nous ne parlons pas de privatiser le Programme extra-mural, et il faut s'entendre à cet égard. Nous avons entamé des discussions avec Medavie EMS, qui est une corporation sans but lucratif basée ici, au Nouveau-Brunswick, pour regarder à la gestion du Programme extra-mural, d'Ambulance Nouveau-Brunswick, que cette compagnie gère déjà, et le programme Télé-Soins 811, pour essayer d'améliorer la collaboration entre les trois programmes.

Chaque programme a ses forces, mais chaque programme a aussi certaines faiblesses. C'est une question d'essayer de faire en sorte que nous puissions maximiser la contribution de chacun de ces programmes au bénéfice du patient, et les discussions sont en cours. Lorsque nous serons en mesure d'annoncer quelque chose de concret, je me ferai un plaisir de le faire.



M^{me} Dubé : Donc, cela veut dire que le ministre continue avec son plan de privatisation des services du Programme extra-mural, malgré le fait que le Réseau de santé Vitalité a parlé publiquement à plusieurs reprises de ce dossier. Dernièrement, lors d'une réunion du Comité permanent des corporations de la Couronne, les représentants de ce réseau ont dit haut et fort qu'ils ont la gestion du Programme extra-mural, qui est un hôpital sans mur, qui offre des services aux collectivités. Ce réseau est en mesure de continuer à faire la gestion et est prêt à travailler à l'amélioration des services. Il veut une collaboration avec les services d'ambulance et certainement avec Télé-Soins 811.

Alors, encore une fois, pourquoi devrait-on payer une autre corporation, alors que nous avons déjà un système qui fonctionne très, très bien?

À moins que le ministre veuille nous éclairer et nous dire que ça ne va pas bien, mais je peux vous dire que les gens du Nouveau-Brunswick sont satisfaits. Alors, le Réseau de santé Vitalité veut continuer dans la même veine, la Fédération des citoyens aînés du N.-B. ne veut pas que vous y touchiez et les professionnels de la santé ne veulent...

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Madame la députée.

L'hon. M. Boudreau : Encore une fois, la députée d'en face essaie d'insinuer que nous privatisons le Programme extra-mural. Ce n'est pas le cas. Il est très important de le souligner.

Le Programme extra-mural accomplit un travail extraordinaire au Nouveau-Brunswick. Toutefois, le programme parfait n'existe pas, et nous pourrions améliorer certains aspects du Programme extra-mural, tout comme nous pourrions améliorer certains aspects d'Ambulance Nouveau-Brunswick et du programme Télé-Soins 811. Il est question ici d'envisager la possibilité d'impartir la gestion de ces trois programmes à un organisme sans but lucratif du Nouveau-Brunswick qui fournit sa propre expertise.

Les discussions se poursuivent. Aucune décision n'a encore été prise. Quand les discussions seront terminées et qu'une décision sera prise, nous en informerons volontiers l'opposition et tout le monde. Les discussions se poursuivent.

[Original]

M^{me} Dubé : Les deux réseaux de santé gèrent actuellement le Programme extra-mural, et la population demande que cela continue. Dans un esprit de continuité et de collaboration, et étant donné la synergie que nous avons dans nos hôpitaux, les professionnels de la santé demandent que le programme demeure avec les réseaux de santé.

Donc, je pose encore la même question au ministre, qui est encore en train d'avoir des discussions derrière des portes closes. Il a pris une décision lui-même, sans consultation d'abord et avant tout. Alors, je demande au ministre d'écouter les gens afin de faire connaître



d'avantage quelle est sa position. Où veut-il s'en aller? Je peux vous dire que les gens ne veulent que vous brisiez un système qui fonctionne actuellement très bien.

Le ministre est-il prêt à écouter et à laisser au Réseau de santé Horizon et au Réseau de santé Vitalité la gestion du Programme extra-mural, et ce, dans l'intérêt de tous?

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé.

[Original]

L'hon. M. Boudreau : Encore une fois, je trouve qu'il est regrettable que la députée d'en face continue à propager de la mauvaise information. Lors de toutes les discussions que nous avons eues, différents intervenants et différents professionnels de la santé étaient à la table. Dans le cadre de ce processus, nous avons consulté de façon exhaustive les réseaux de santé, les syndicats et les associations professionnelles, et cela, à maintes reprises. Il est certain qu'il y a aussi eu des discussions avec Medavie EMS, mais il y a eu beaucoup de discussions et de consultations. Lorsqu'une décision finale sera prise, nous allons certainement en aviser tout le monde. Toutefois, les discussions et les consultations se poursuivent. Nous avons à cœur d'offrir les meilleurs services aux patients, et ce, dans l'intérêt des gens du Nouveau-Brunswick.

Hôpitaux

M. Coon : Les temps d'attente dans les salles d'urgence de nos hôpitaux sont inacceptables. La norme pour une salle d'urgence en santé est que moins de 4 % des patients deviennent frustrés et partent sans être vus. La plupart des salles d'urgence au Nouveau-Brunswick dépassent cette norme de deux ou trois fois. Plus de 10 % à 12 % des gens attendant dans nos salles d'urgence partent avant d'être vus par un docteur. Le ministre de la Santé peut-il dire à la Chambre comment il va s'assurer que nos hôpitaux atteignent les normes visées?

L'hon. M. Boudreau : Le député d'en face apporte un bon point de vue. Il est certain que nous voulons tous réduire les listes d'attente. C'est pour cela que nous tentons de transformer le système. C'est pour cela que nous travaillons avec les différents professionnels de la santé en vue d'essayer de moderniser le système de soins de santé. C'est pour cela que nous travaillons avec des organismes comme la Société médicale du Nouveau-Brunswick à essayer de changer la manière dont nous offrons les soins primaires.

Le but est de pouvoir servir davantage les gens dans leur collectivité et chez eux, plutôt que de les avoir dans nos hôpitaux à occuper des lits, ce qui a une incidence sur les listes d'attente pour les chirurgies. Alors, il y a plusieurs différentes initiatives auxquelles travaille le ministère précisément pour traiter de la préoccupation...

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.



M. Coon : En fait, il n'y a qu'environ 20 % des patients de l'urgence qui peuvent être examinés de façon sécuritaire en dehors de la salle d'urgence d'un hôpital. Quarante pour cent des patients qui franchissent les portes de nos salles d'urgence nécessitent des soins de niveau 3 et doivent être examinés par un médecin. Quarante pour cent. La norme établie pour ces patients prévoit que 80 % de ceux-ci devraient être examinés dans un délai de 30 minutes. Dans les salles d'urgence de la province, les temps d'attente dépassent de quatre, cinq et même six fois le délai prescrit. La situation soulève une sérieuse préoccupation au sujet de la sécurité des patients. Voici ma question : Que fait le ministre pour contrer la menace qui pèse sur la sécurité des patients?

L'hon. M. Boudreau : La sécurité des patients, dis-je bien, est un aspect très important. La transformation et la modernisation de notre système de santé représentent des priorités pour le gouvernement actuel. Nos trois principales priorités sont : la création d'emplois, l'économie et des investissements plus importants au chapitre de l'éducation et des soins de santé. Nous agissons en fonction de ces priorités.

En ce moment même, un grand nombre d'initiatives sont amorcées. Le député d'en face parle comme s'il nous suffisait d'appuyer sur un bouton pour faire disparaître les problèmes. Les choses ne sont pas aussi simples que cela. Nous investissons dans des centres de santé communautaires et des foyers de soins. Pas plus tard que ce matin, notre premier ministre et notre vice-premier ministre ont visité le nouveau Centre de santé communautaire du centre-ville ici même à Fredericton. Il s'agit d'un investissement visant à garder les gens en dehors de la salle d'urgence et des lits de l'hôpital Chalmers. Voici comment nous réduirons les listes d'attente : en faisant ce genre d'investissements, en actualisant le système et en travaillant avec les médecins afin de moderniser l'exercice de la profession en collaboration.

M. Coon : Les patients qui me préoccupent sont ceux dont l'état s'aggrave, s'aggrave beaucoup, pendant qu'ils attendent de voir un médecin dans les salles d'attente, ou ceux qui sont vraiment très malades, mais qui partent, frustrés d'attendre, ce qui entraîne de graves conséquences à leur retour chez eux, et qui finissent par revenir à l'hôpital en ambulance. Les urgentologues peuvent demander de l'aide supplémentaire en cas de crise comme un déraillement de train ou un écrasement d'avion.

Voici la question que je pose au ministre : Enjoindra-t-il aux régies de la santé de qualifier immédiatement de crise la menace qui pèse sur la sécurité des patients quand les salles d'urgence ne respectent pas les normes, afin d'habiliter les urgentologues à demander l'aide dont ils ont besoin pour assurer la sécurité de leurs patients?

L'hon. M. Boudreau : Si le député d'en face et les parlementaires des deux partis d'en face veulent régler des problèmes tels que les listes d'attente, je leur suggère d'arrêter de s'opposer à toutes les réformes et idées que nous proposons pour moderniser et réformer notre système de soins de santé. Si nous continuons inlassablement à faire les mêmes choses de la même façon et que nous nous attendons à obtenir des résultats différents, cela n'arrivera tout simplement pas.



Voilà pourquoi nous devons adopter des approches innovatrices comme celles que nous considérons adopter avec Medavie et avec la Société médicale du Nouveau-Brunswick au sujet de l'exercice de la médecine familiale en collaboration, pour que les patients puissent avoir accès à leur médecin de famille le jour même ou le lendemain. Voilà pourquoi mon ministère, de concert avec le ministère des Aînés et le ministère des Familles et des Enfants, investit dans des initiatives, comme la stratégie D'abord chez soi, qui nous permettent de prodiguer des soins aux personnes âgées dans le confort de leur domicile. Il s'agit de meilleures mesures pour les personnes âgées, pour le gouvernement et pour toutes les personnes concernées. Si seulement l'opposition était...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Le temps prévu pour la période des questions orales est écoulé.

